regarder, à partir des occurrences de saisie dans les Services portées à sa connaissance, les « facteurs organisationnels, relationnels et éthiques » pouvant être ajoutés à cette new short-list. Ainsi, dix nouveaux libellés de cette partie du Thésaurus des expositions professionnelles ont été ajoutés à la new short-list.

Pour ce Thésaurus, celle-ci se compose des libellés faisant l'objet ou étant considéré comme :

- risques particuliers,
- risques générant un suivi individuel adapté (SIA),
- facteur de pénibilité,
- cancérogène et/ou mutagène et/ou reprotoxique 1A ou 1B,
- agent biologique pathogène des groupes 3 et 4,
- tableau de maladie professionnelle,
- + les libellés les plus saisis dans les Services,
- + quelques facteurs organisationnels, relationnels et éthiques.

Un travail a été mené par les Groupes Thésaurus pour analyser les occurrences des cent libellés les plus saisis par les Services. A l'issue de ce travail, vingt-trois libellés ont ainsi été ajoutés à la short-list.

La new short-list du Thésaurus des expositions professionnelles est consultable via le lien hypertexte suivant : new short-list (Cf. annexe n°33).

## Des aides à la saisie complémentaires : MEEP

En complément du Thésaurus des expositions professionnelles, le préventeur dispose de MEEP (Matrice Emploi-Expositions Potentielles) qui proposent, pour un intitulé d'emploi et son code PCS-ESE 2003-2017 (Thésaurus des professions), une liste d'expositions professionnelles potentielles regroupées en fonction des classes du Thésaurus des Expositions Professionnelles.



Les Matrices Emploi-Expositions Potentielles ont été conçues par le Groupe ASMT FMP (Action Scientifique en Milieu de Travail Fiches Médico-Professionnelles) de Présanse, à partir des fiches du site <a href="https://www.fmpcisme.org">www.fmpcisme.org</a>, pour répondre à la demande des SSTI.

En termes d'ergonomie d'utilisation, il a été demandé expressément aux éditeurs de logiciels de permettre l'affichage des MEEP en deux temps :

- un premier où n'apparaissent que les classes d'expositions et les expositions professionnelles considérées comme des risques particuliers ou correspondant à des facteurs de pénibilité,
- dans un second temps seulement, de permettre la consultation de l'ensemble des expositions potentielles retenues pour un métier donné.



MEEP ciblée SIR et facteurs de pénibilité

Ces matrices constituent des outils simples dans leur utilisation, et constituent, en outre, une première porte d'entrée à l'utilisation des Thésaurus Harmonisés, en particulier pour le Thésaurus des expositions professionnelles.

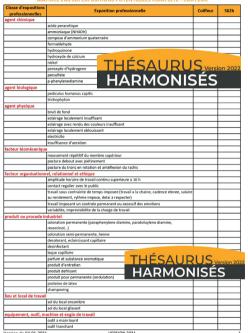
Par l'utilisation de ces MEEP, le préventeur peut ainsi renseigner les expositions professionnelles qu'il a pu observer, ou mesurer, ou bien qui lui ont été rapportées.

Actuellement, les MEEP couvrent plus de 1 400 métiers dont la liste exhaustive est accessible via le lien hypertexte suivant : liste des métiers couverts par les MEEP (Cf. annexe n°34).

Parallèlement, ces matrices sont téléchargeables et imprimables, en accès libre, sur le site <u>www.fmpcisme.org</u>, au format Word.

## Des aides à la saisie complémentaires : deux sous-mains

Est également mis à disposition des utilisateurs des Services, par les Groupes Thésaurus, un sous-main **(Cf. annexe n°35)** permettant de prendre connaissance des premiers niveaux de l'arborescence du Thésaurus. Présenté sous la forme de cartes mentales des classes, sous-classes et niveau 1 du Thésaurus des expositions professionnelles, ce sous-main pourra constituer une aide à la saisie au quotidien.



MEEP complète

